

Les Échos de

Votre magazine municipal
Automne 2025

N° 88

La Montagne



Forum des associations, une rentrée radieuse !

Finances

À quoi servent
les impôts ?
p. 4

Cadre de vie

Logement social : combien,
pour qui, comment ?
p. 8

Écologie

Tri des biodéchets :
quelles solutions ?
p. 13

Associations et bénévoles : piliers de la cohésion montagnarde



Nous venons de traverser un été marqué par des épisodes caniculaires et des incendies. Face à ces symptômes du dérèglement climatique, plusieurs remèdes peuvent être combinés : la solidarité envers les plus fragiles, la végétalisation pour des îlots de fraîcheur, les économies d'eau...

L'été à La Montagne a aussi été marqué malheureusement par des dégradations sur certains équipements sportifs, dégradations qui coûtent cher à la collectivité et qui engendrent beaucoup de travail et d'agacement pour les agents de la commune et les bénévoles des associations.

Toute l'année, ces équipes prennent soin des salles et des locaux mis à disposition. Ils voient leurs efforts, leur engagement gâchés par des comportements irrespectueux. Cela a été notamment le cas en marge du chantier de réfection du terrain synthétique avec comme conséquence des désagréments dont tout le monde se serait bien passé pour sa remise en service. Mais bien vite, les licenciés du FCLM et les collégiens de la commune auront plaisir à retrouver le terrain désormais plus confortable, plus écologique, plus sain.

La rentrée à La Montagne est toujours très active, à l'image du dynamisme de ses associations. 2025 marque d'ailleurs pour plusieurs d'entre elles une année anniversaire : les 115 ans des Montagnards, les 50 ans de l'ASCLM, les 50 ans de l'AGM, les 20 ans de AVEC. Ça en fait des années d'activités associatives à La Montagne, des occasions de faire la fête, de célébrer toutes les belles réalisations et de préparer l'avenir. Tous ces collectifs existent grâce aux bénévoles, aux présidents, secrétaires, trésoriers, aux responsables de section, aux membres du bureau ou du conseil d'administration, aux petites mains ponctuelles comme aux passionnés de l'engagement présents à tout moment. Grâce à eux, à elles, c'est toute une part fondamentale du lien social local qui prend forme à travers le sport, la culture, la solidarité, l'environnement. Certaines et certains des bénévoles emblématiques des associations communales ont cette année laissé la place à de nouveaux motivés prêts à prendre la relève.

Nous remercions ici toutes celles et tous ceux qui s'engagent et donnent du temps sans compter pour faire vivre les associations et les activités qui leur sont chères.

Nous vous souhaitons une très agréable rentrée et nous vous invitons à pousser les portes des associations pour aller découvrir l'une des quelques 60 activités proposées, et surtout, au passage, allez-y, passez un petit mot sympa aux bénévoles. C'est grâce à elles et eux que toute cette vie locale existe.

Sophie Mourlevat, adjointe à la Vie associative
Fabien Gracia, Maire

Sommaire

- 3 Nantes Métropole
- 4-5 Finances
- 6 Aménagement
- 7 Prévention
- 8-9 Cadre de vie

- 10-12 Solidarités
- 13-16 Écologie
- 17 Environnement
- 18 Cultures
- 19 Vie locale

- 20 Cultures
- 21-22 Vie associative
- 23 Expressions politiques
- 24 Agenda

Les Échos de La Montagne – 3 300 exemplaires – **Directeur de la publication** : Fabien Gracia – **Rédaction collective** – **Photographies** : Ville de La Montagne sauf indication contraire – **Correspondance** : Échos de La Montagne – Hôtel de Ville – communication@ville-lamontagne.fr – **Conception, mise en pages** : agencescoop communication – 14848 MEP – **Impression** : Imprimerie Rochelaise (**labellisée Imprim'Vert**) – EDLM est imprimé sur du papier labellisé PEFC – **Diffusion** : Retz'agir, association de réinsertion – **Dépôt légal** : à parution

Ouverture de la nouvelle déchèterie

Un an pile après sa fermeture, la nouvelle déchèterie de La Montagne a ouvert le 1^{er} octobre. Il s'agit de la première déchèterie nouvelle génération de la métropole. Elle permet de mieux trier et valoriser les déchets, d'assurer plus de sécurité aux usagers et aux professionnels et enfin d'accueillir davantage de personnes simultanément.

La valorisation des déchets passe par de nouvelles possibilités de tri. Les batteries, le métal, les textiles... seront désormais récupérés séparément afin d'être mieux traités et éventuellement réorientés vers des ressourceries. Les agents sont spécialement formés pour accompagner les usagers dans le tri et donner une seconde vie à un maximum de déchets.

Organisé « à plat », avec un dépôt au sol et non dans des conteneurs, le nouveau site offre plus de sécurité. Par ailleurs, grâce à la nouvelle organisation, les déchets seront mieux compactés, ce qui permettra de réduire par deux ou trois le volume transporté. Enfin, la nouvelle entrée rue du Bois Bougon, en lieu et place de l'ancienne située chemin du Pérou, offre davantage de tranquillité pour les riverains du chemin du Pérou ou de la rue du Drouillard.

Bon tri à tous !

L'ouverture de la déchèterie de La Montagne entraîne la fermeture de celle de Saint-Jean-de-Boiseau.



Les horaires restent inchangés : ouverture 7 jours sur 7 excepté les jours fériés, de 10h à 18h sans interruption.

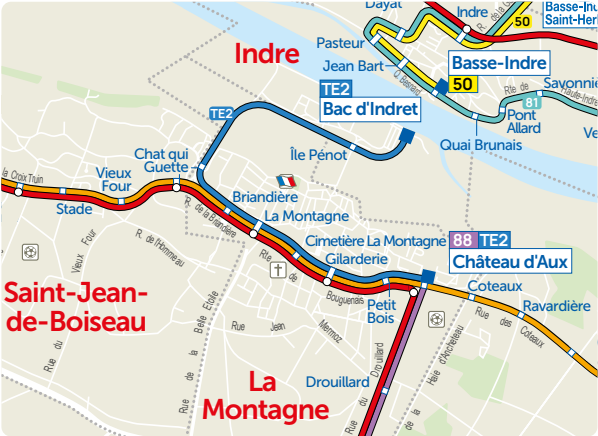
Davantage de tri pour davantage de valorisation

Nature des flux	Déchèterie actuelle	Future déchèterie	Nature des flux	Déchèterie actuelle	Future déchèterie
Déchets verts	✓	✓	Batteries	✗	✓
Verre	✓	✓	Bois	✓	✓
Piles	✓	✓	Cartons	✓	✓
Mobilier	✗	✓	Gravats	✓	✓
Cartouches	✓	✓	Équipements électriques	✗	✓
Néons/lampes	✗	✓	Encombrants	✓	✓
Déchets dangereux	✓	✓	Ferraille	✗	✓
Ressourcerie	✗	✓	Huiles moteur	✓	✓
Polystyrène	✓	✓	Huiles végétales	✓	✓
Placoplatre	✓	✓	Papiers journaux	✓	✓
Extincteurs	✗	✗	Pneus	✗	✗
Bouteilles de gaz	✗	✗	Textiles	✗	✓

Tempo 2, la nouvelle ligne de bus entre La Montagne et le bac d'Indret

Depuis fin août, vous bénéficiez d'une nouvelle ligne de transport en commun sur La Montagne. Elle porte le joli nom de Tempo 2 (TE2).

Voici toutes les informations pratiques pour profiter de cette navette.



TE2 Lundi à vendredi hors jours fériés Château d'Aux → Bac d'Indret

Château D'Aux	7.00	7.15	7.30	7.45	8.00	8.15	8.30	8.45
Gilarderie	7.02	7.17	7.32	7.47	8.02	8.17	8.32	8.47
La Montagne	7.03	7.18	7.33	7.48	8.03	8.18	8.33	8.48
Chat qui Guette	7.04	7.19	7.34	7.49	8.04	8.19	8.34	8.49
Île Penot	7.06	7.21	7.36	7.51	8.06	8.21	8.36	8.51
Bac Indret	7.07	7.22	7.37	7.52	8.07	8.22	8.37	8.52

Château D'Aux	16.30	16.45	17.00	17.15	17.30	17.45	18.00	18.15
Gilarderie	16.32	16.47	17.02	17.17	17.32	17.47	18.02	18.17
La Montagne	16.33	16.48	17.03	17.18	17.33	17.48	18.03	18.18
Chat qui Guette	16.34	16.49	17.04	17.19	17.34	17.49	18.04	18.19
Île Penot	16.36	16.51	17.06	17.21	17.36	17.51	18.06	18.21
Bac Indret	16.37	16.52	17.07	17.22	17.37	17.52	18.07	18.22

TE2 Lundi à vendredi hors jours fériés Bac d'Indret → Château d'Aux

Bac Indret	7.07	7.22	7.37	7.52	8.08	8.23	8.38	8.53
Île Penot	7.08	7.23	7.38	7.53	8.09	8.24	8.39	8.54
Chat qui Guette	7.10	7.25	7.40	7.55	8.11	8.26	8.41	8.56
La Montagne	7.11	7.26	7.41	7.56	8.12	8.27	8.42	8.57
Gilarderie	7.13	7.28	7.43	7.57	8.13	8.28	8.43	8.58
Château D'Aux	7.15	7.30	7.45	7.59	8.15	8.30	8.45	9.00

Bac Indret	16.38	16.53	17.08	17.22	17.38	17.53	18.08	18.23
Île Penot	16.39	16.54	17.09	17.23	17.39	17.54	18.09	18.24
Chat qui Guette	16.41	16.56	17.11	17.25	17.41	17.56	18.11	18.26
La Montagne	16.42	16.57	17.12	17.26	17.42	17.57	18.12	18.27
Gilarderie	16.43	16.58	17.13	17.27	17.43	17.58	18.13	18.28
Château D'Aux	16.45	17.00	17.15	17.29	17.45	18.00	18.15	18.30

À quoi servent les impôts ?

Cette question revient régulièrement. La réponse est fondamentale dans une société démocratique pour que les habitants sachent ce qui est fait de l'argent public. Pour y répondre, rien de mieux que d'identifier les dépenses publiques. Pour cet article, l'usage des deniers publics se centrera sur des recettes et des dépenses de la commune et de la métropole.

La composition du budget communal

Le budget se compose de recettes et de dépenses. Les recettes servent à couvrir les dépenses de fonctionnement (eau, énergie, salaires, réparation du matériel, assurances...). Une part de ces recettes, l'excédent, sert à financer les investissements : écoles, gymnase, stade, salles municipales et matériels.

Les recettes communales hors investissement

En 2024, la commune a perçu environ 7,5 M€ de recettes qui se divisent en 3 familles.

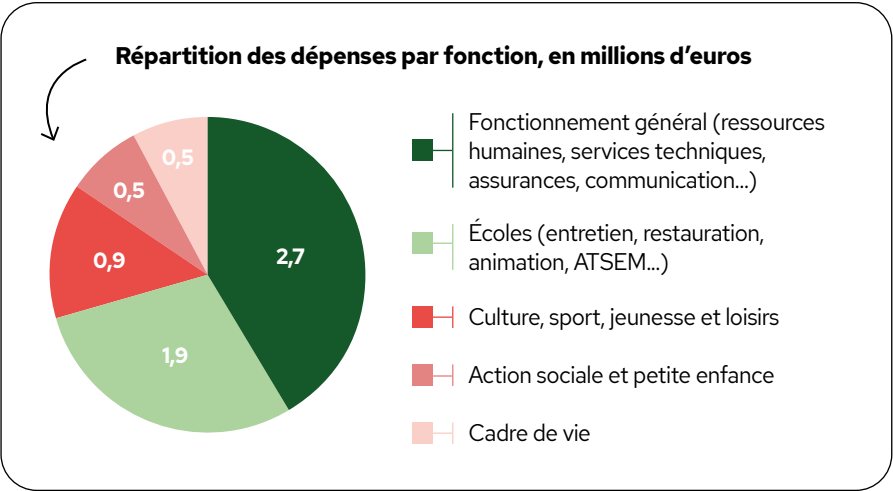
Premièrement, les impôts. Ils sont payés par les habitants propriétaires de leur logement et par les entreprises sous la forme de la taxe foncière (2,9 M€) à laquelle s'ajoute la compensation par l'État de l'ex-taxe d'habitation (1 M€). S'y ajoutent également les droits de mutation payés lors de la vente de propriétés (environ 0,2 M€). Il s'agit là d'une part de ce qui est communément appelée « frais de notaires ». L'ensemble de ces recettes représente 4,2 M€. Deuxièmement, les dotations de l'État (1,6 M€) et de la Métropole (1 M€). Troisièmement, les redevances payées par

les usagers des services municipaux : crèche, périscolaire, restauration scolaire, centre de loisirs, école de musique. Elles représentent 0,65 M€.

Le bilan de ce panorama des recettes est que les impôts représentent la plus grande partie des moyens de la commune.

Les dépenses communales hors investissement

En 2024, la commune de La Montagne a dépensé environ 6,6 M€ répartis en 4 grands postes. Tout d'abord, les salaires représentent 4,2 M€. C'est logiquement la principale dépense puisque, sans agents, il n'y a pas de services publics. Ensuite, le montant des charges à caractère général (énergies, entretien, assurance, maintenance...) s'élève à 1,3 M€. Puis, les subventions (associations, écoles, CCAS) représentent 0,6 M€ par an. Enfin, les taxes et contributions (loi SRU et attribution de compensation Métropolitaine) coûtent 0,5 M€ à la mairie. D'autres manières de présenter ces dépenses sont de les catégoriser par famille d'usage ou par type de service afin de les rendre plus parlantes (voir diagrammes ci-contre). Enfin, de manière encore plus concrète, par exemple, la commune engage 1500 € par an par enfant scolarisé en maternelle pour assurer de bonnes conditions d'accueil et d'enseignement.



Du côté de la métropole

Le budget annuel de plus d'un milliard d'euros s'élève à 1,4 milliard d'euros. Une part conséquente de ce budget, et donc en partie des impôts, sert à financer les grands services urbains (eau, assainissement, mobilité, déchets). Par exemple, le traitement des eaux usées coûte 80 M€ soit plus d'une centaine d'euros par habitant de la métropole et par an. Pour les déchets (déchèterie, ramassage, tri...), le budget de 100 M€ représente 140 € par habitant. Dernière illustration, entre 2020 et 2025, les travaux de voirie financés par la métropole sur La Montagne ont coûté 4,5 M€ soit environ 700 € par Montagnard sur la période.

La complexité du fonctionnement des dépenses et des recettes des communes rend parfois difficile la compréhension de l'utilisation de l'argent des impôts.

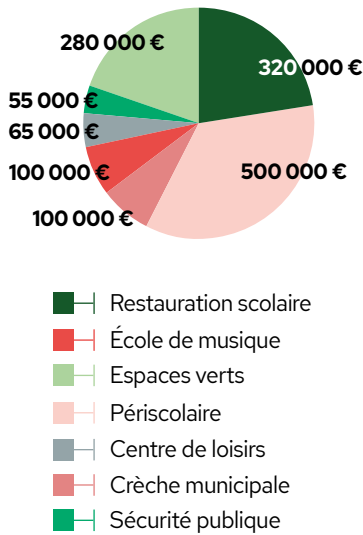
Ces chiffres montrent la vulnérabilité des finances communales :

Quand l'État supprime 300 000 € de dotations en 2013, cela équivaut à la totalité du budget de la restauration scolaire ou à 2 postes de policier municipaux et l'arrêt de l'entretien des 2/3 des espaces verts.

Quand l'État décide d'augmenter la part employeur des cotisations retraites des agents en 2025, ce sont 200 000 € qui manquent à horizon 2028, soit le financement de 10 places de crèche et de l'école de musique.

Contrairement à l'État, les communes ne peuvent emprunter que pour financer leurs dépenses en investissement, mais pas leurs dépenses en fonctionnement. Ainsi, pour conserver le même niveau de service public, elles doivent augmenter leurs recettes par la taxe foncière ou les tarifs des services municipaux.

Répartition des coût des services



Le financement des investissements de la commune

Le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) est un outil de prévision budgétaire d'anticipation du financement des grands travaux que la municipalité engage dans les années à venir. Chaque année, il est actualisé en fonction des nouveaux éléments (inflation, évolution des projets, ajustement du calendrier) pour vérifier la bonne tenue de la trajectoire budgétaire et donc la

faisabilité des investissements.

Après une actualisation conséquente en 2024 (voir EDLM n°83, été 2024), celle de 2025 est modeste dans la mesure où le total des baisses du budget prévisionnel (191 000 €) compense quasiment celui des hausses (198 000 €).

Par ailleurs, du point de vue des travaux

à venir, un second élément positif est à partager. L'enveloppe de 60 000 € dédiée à la démolition des anciens services techniques de la rue Violin permettra également de financer la démolition des anciens locaux de stockage de l'accueil de loisirs sur le site de Jules Verne. Ceux-ci n'étaient plus utilisés depuis des années et étaient dans un état dégradé.

Actualisation du Plan Pluriannuel d'Investissement, adopté au conseil municipal du 3 juillet 2025.

PROJETS SUPÉRIEURS À 200 K€	Réhabilitation salle Aristide Briand	Végétalisation cour Jules Verne	Modernisation du centre technique municipal	Réfection du terrain de foot synthétique	Regroupement des Écoles maternelles	Création d'un Espace Enfance/ Solidarité
	2024	2024 / 2025	2027	2025	2025 / 2026	2026 / 2027
Montant prévu en 2024 en K€	740	250	450	660	3 320	1 840
Montant révisé en 2025 en K€	720	235	450	625	3 518	1 840
Variation 2024/2025	- 20K€ ¹	- 15 K€ ²	-	- 35 K€ ³	+ 198 K€ ⁴	-

PROJETS INFÉRIEURS À 200 K€	Réhabilitation logements à Jules Verne	Réaménagement médiathèque	Démolition anciens services techniques rue Violin	Plan solaire Médiathèque École Marcel Gouzil	Achat foncier piscine de Bouaye
	2024 / 2025	2025	2025	2024 / 2026	2025
Montant prévu en 2024 en K€	100	80	60	170	50
Montant révisé en 2025 en K€	41	80	60	136	22
Variation 2024/2025	- 59K€ ⁵	-	-	- 44K€ ⁶	- 28K€ ⁷

- ^{1,3,6} : Baisse du coût par rapport au budget prévisionnel, liée notamment au prix proposé par les entreprises retenues.
- ^{2,5} : Baisse du coût par rapport au budget prévisionnel, liée notamment à la prise en charge d'une partie des travaux par les équipes des services techniques.
- ⁴ : Hausse du coût par rapport au budget prévisionnel, liée notamment au prix proposé par les entreprises retenues.
- ⁷ : Baisse du coût par rapport au budget prévisionnel, liée notamment à la réduction de l'assiette foncière pour la réalisation de la piscine.



En savoir plus sur le cimetière

Le cimetière communal comprend 1 681 emplacements correspondant à des terrains en caveaux ou en pleine-terre, ainsi qu'à des emplacements cinéraires (réservés au recueil des urnes).

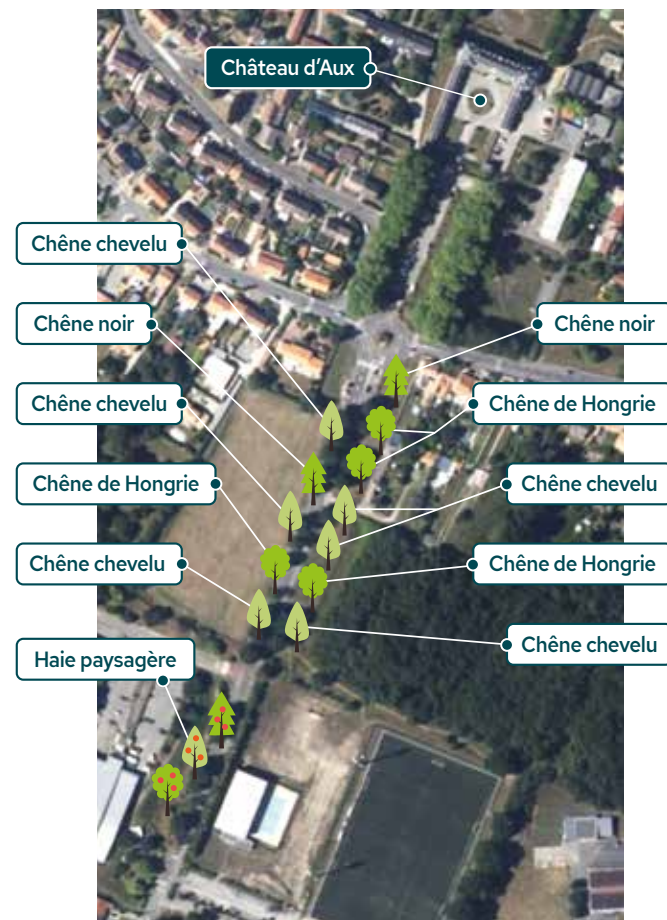
Ces emplacements correspondent à des concessions individuelles ou familiales à durées diverses :

- 596 perpétuelles
- 50 centenaires
- 448 trentenaires
- 333 quinquennaires
- 254 concessions échues et non renouvelées depuis plus de 2 ans, qu'il convient de reprendre dès lors que les familles ne les renouvellent pas.

Tous les ans près d'une quarantaine d'emplacements sont nouvellement concédés ou renouvelés.

Et d'ici 2050, c'est le quart de ces concessions qui sera abandonné.

En 2025, un budget de 23 000 € a permis de récupérer une vingtaine de concessions.



Un nouvel alignement d'arbres allée du Château d'Aux

De part et d'autre de l'allée du Château d'Aux, un alignement d'arbres plantés il y a une vingtaine d'années crée une perspective paysagère qui met en valeur le Château situé dans son prolongement.

Des Montagnards, des élus, des membres du comité des sages ont fait remonter leur souhait de voir cet alignement complété : d'abord avec le remplacement des arbres manquants, ensuite avec le prolongement de l'alignement jusqu'à la rue de la Gaudinière.

Après une visite sur site du responsable des espaces verts de la commune et du service nature et jardin de la métropole, il a été convenu de planter 3 variétés de chênes : des chênes noirs, des chênes de Hongrie et des chênes chevelus. La logique est d'avoir une cohérence paysagère avec les arbres déjà en place tout en apportant des nuances en termes de feuillage et de couleur. Par ailleurs, cette variété des espèces plantées favorise la biodiversité et la résistance des arbres.

Ces plantations de chênes vont s'inscrire dans la continuité de la future haie qui va border l'espace où se situe la halle de tennis. En effet, l'an passé, l'ancienne haie de thuyas composés de sujets malades et envahis de ronces a été arrachée par l'équipe des espaces verts pour permettre la plantation d'un ensemble plus fleuri, plus coloré, plus riche de biodiversité.

Vivement le printemps prochain quand toutes ces plantations formeront leurs premiers bourgeons.



La prévention des inondations sur la commune

La ville de La Montagne a subi des inondations ces dernières années. Pour les prévenir, la mairie met en place des actions de prévention des risques et d'adaptation au changement climatique.

Le constat : des inondations régulières depuis 2020

Le réseau des eaux de pluie est capable d'absorber des pluies qui ont une chance sur dix d'arriver dans l'année, pluie dite « décennale ». Dès que l'intensité d'une pluie dépasse les capacités du réseau, des débordements sont possibles.

Une conséquence du dérèglement climatique est le changement du régime des pluies avec notamment des épisodes plus intenses. En mars 2020, puis en janvier 2021, et enfin en janvier et en octobre 2024, la commune a connu des épisodes pluvieux intenses qui ont saturé le réseau et entraîné des inondations. Le plus souvent, les parcs de Launay et du Grand-Pré se sont transformés en étangs, les rues J. Mermoz, F. Tristan, S. Allende et de la Belle Étoile sont devenues impraticables. Des garages, des caves voire des pièces de vie d'habitations ont été touchés.

Du tout tuyau à l'infiltration sur place

Historiquement, la stratégie de gestion des eaux de pluie est celle du « tout tuyau ». Des buses, des fossés, des cours d'eau canalisés concrétisent cette stratégie. Cela peut paraître contre-intuitif mais cette stratégie augmente le risque d'inondation. Plus les fossés sont curés, plus cela augmente le risque de désordre. En canalisant l'eau, nous l'empêchons de s'étendre et nous accélérons son déplacement. Dès lors, quand l'eau rencontre un obstacle, avec l'augmentation de sa vitesse, les désordres deviennent plus importants.

Aujourd'hui, le « tout tuyau » cède la place à l'infiltration sur place. Illustrons l'efficacité de ce changement en imaginant que 100 l tombent sur une zone donnée. Dans un quartier artificialisé, en moyenne, sur ces 100 l, 15 s'infiltrent, 30 s'évaporent et 55 ruissellent ; sur un sol naturel, les chiffres sont quasiment inversés, 50 l s'infiltrent, 40 s'évaporent et seulement 10 ruissellent. Entre un sol naturel et un sol artificiel, le ruissellement



passer de 10 l à 55 l dans l'exemple. L'impact sur le risque inondation est important.

De la stratégie aux concrétisations

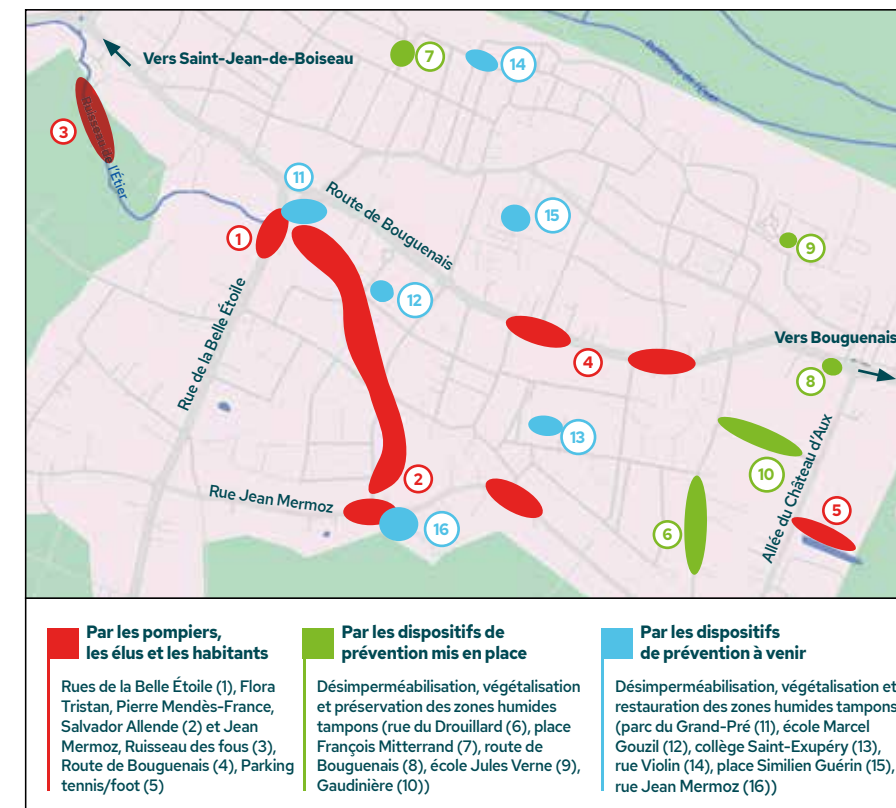
Pour les nouveaux travaux, le principe est désormais que l'eau de pluie soit gérée là où elle tombe ! Pour tout nouvel aménagement, il est demandé de gérer l'eau de pluie au niveau de la parcelle où est réalisée la construction. C'est ce qui va se passer par exemple sur le parking du complexe sportif (CSL) : à l'occasion de l'installation d'ombrières photovoltaïques, des travaux de gestion des eaux de pluie vont être réalisés.

Parmi les autres concrétisations sur la commune, nous trouvons les végétalisations des cours d'école ou de la place Similien Guérin ; les désimpermeabilisations de stationnements place F. Mitterrand, route de Bouguenais et rue du Drouillard. Puis, dans les années à venir, ce travail sera prolongé avec la végétalisation de la cour du collège Saint-Exupéry et un réaménagement du parc du Grand-Pré se traduisant notamment par un reméandrage du ruisseau des fous.

Une stratégie sans regret pour protéger les biens et les personnes

La stratégie sans regret consiste à faire tout ce qui est possible pour développer une protection maximale des personnes et de leurs biens. Par ailleurs, grâce à la végétalisation, la prévention des inondations provoque d'autres bienfaits : îlots de fraîcheur, amélioration du cadre de vie de la commune, développement de la biodiversité.

Inondations et dispositifs de prévention :



Le logement social à La Montagne : combien, pour qui, comment ?

Comme beaucoup de communes françaises, La Montagne dispose de logements dits "sociaux", c'est-à-dire proposés à la location à des coûts moins élevés que ceux des logements du "parc privé".

Ces logements, 500 sur notre commune, sont pour la plupart la propriété de bailleurs sociaux qui en assurent la gestion. Les 7 appartements attenants à l'école Jules Verne sont quant à eux la propriété de la commune, qui en assurent la gestion, ou la confie à des associations qui assurent le lien avec les locataires. Enfin, 10 logements sociaux appartiennent à des particuliers.



Le niveau de loyer

Il existe aussi différents types de loyer :

- Les logements PLAI, financés par le Prêt Locatif Aidé d'Intégration, sont attribués aux locataires en situation de grande précarité.
- Les logements PLUS, financés par le Prêt Locatif à Usage Social correspondent aux locations HLM (habitation à loyer modéré).
- Les logements PLS, financés par le Prêt Locatif Social, ils sont attribués aux candidats locataires ne pouvant prétendre aux locations HLM, mais ne disposant pas de revenus suffisants pour se loger dans le privé.
- Les logements PLI, financés par le Prêt Locatif Intermédiaire et également attribués aux personnes dont les revenus sont trop élevés pour pouvoir être éligibles à un logement HLM, mais trop faibles pour se loger dans le parc privé.

Les critères d'attribution

Par souci d'équité entre tous les demandeurs, un barème d'attribution est mis en place.

Les conditions préliminaires : il faut être une personne physique, de nationalité française ou admise à séjourner régulièrement sur le territoire.

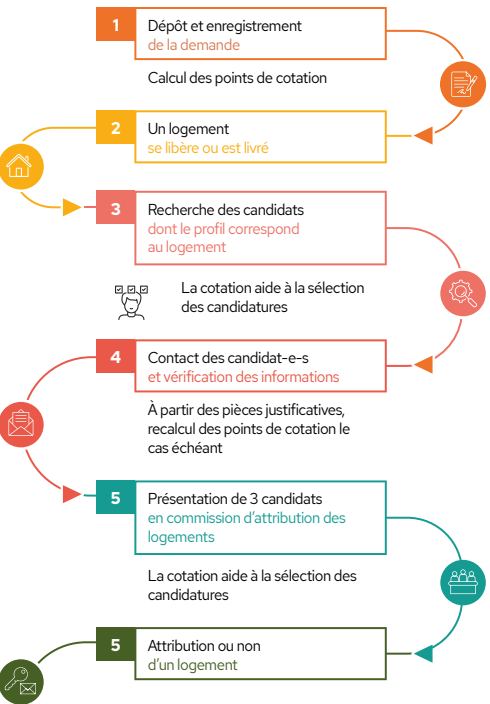
Le bailleur tient ensuite compte : de la composition du ménage ; du niveau des ressources ; du patrimoine du ménage ; des conditions actuelles de logement ; de l'éloignement du lieu de travail ; de la proximité des équipements répondant aux besoins du ménage ; de l'activité professionnelle pour les assistantes maternelles ; de l'ancienneté de la demande ; de l'appartenance aux publics prioritaires (handicap, reconnaissance DALO-droit au logement opposable, victime de violences conjugales, etc.).

La taille des logements

Les logements peuvent être classés selon leur nombre de pièces principales (salon/cuisine, chambre).

À La Montagne :

Type de logement	Nombre de logements sociaux
T1	3
T2	141
T3	191
T4	130
T5	25



Le circuit de la demande

Chaque dossier, est traité selon cette méthodologie.

La notion de parcours de logement

Lorsque l'on devient locataire d'un logement social, celui-ci est adapté à la composition de la famille, à ses revenus... Avec le temps, les besoins évoluent : naissance, séparation, accident de la vie, vieillissement ou encore souhait de devenir propriétaire. Le logement devient alors inadapté. Le parcours résidentiel, c'est la nécessité de changer de logement en fonction de l'évolution de sa composition familiale et de ses ressources : au bon moment, pour le bon endroit. Les bailleurs et les collectivités locales prennent une part active dans ce dispositif, afin de donner une solution à chaque foyer.

Un moyen d'accéder à la propriété : le BRS

Le Bail Réel Solidaire (BRS) est un dispositif d'accession à la propriété qui permet de dissocier le terrain des murs pour proposer une offre de logement à prix réduit et lutter contre la spéculation immobilière.

Consultez le site internet de l'ADIL44 : <https://www.adil44.fr/>

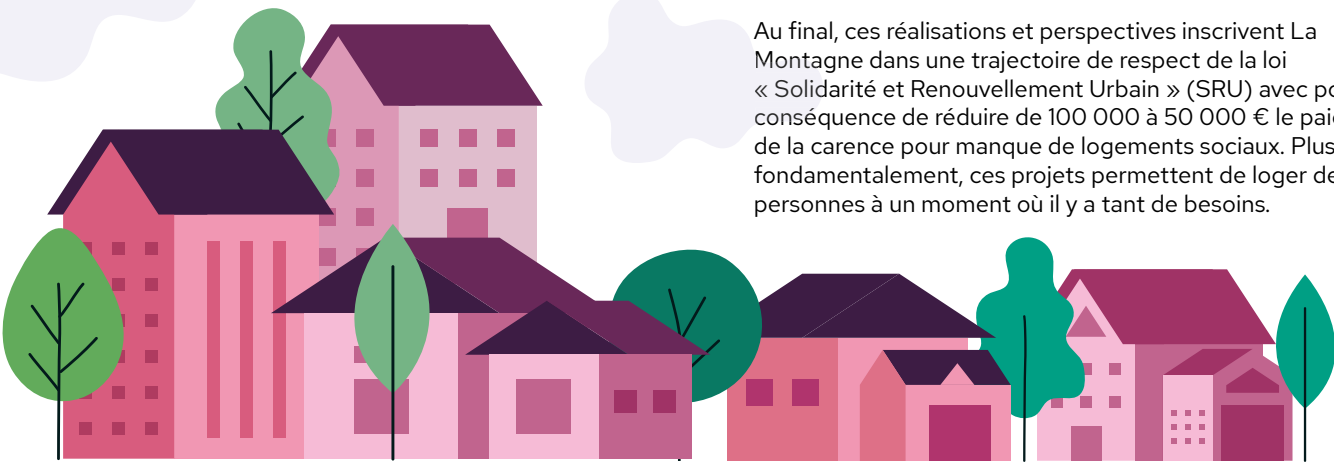
Logement, les projets en cours

Dans *Les Échos de La Montagne* n°84 d'octobre 2024, un article présentait la stratégie de la ville en matière de logement et notamment de logement social. La philosophie était (et est toujours) de développer une urbanisation douce tout en répondant au besoin de la population, notamment des plus modestes grâce au logement social.

Cette volonté d'une urbanisation douce s'est traduite par une révision des objectifs de production de logements fixés par la métropole avec un passage d'un objectif de 40 logements annuels à 24, tout en modifiant la cible en matière de logement social de 14 à 18 logements par an.

Après 4 ans de mise en œuvre, cette nouvelle philosophie s'est traduite par la réalisation d'un projet de 42 logements dont 21 sociaux, « le domaine d'Opale », route de Bouguenais. Les premiers habitants sont arrivés cet été. Bienvenue à eux ! Deux autres projets sont en cours à la Briandière et Allée du 8 mai. Ce dernier a la particularité de prévoir une structure inclusive à destination de personnes en situation de handicap.

Au final, ces réalisations et perspectives inscrivent La Montagne dans une trajectoire de respect de la loi « Solidarité et Renouvellement Urbain » (SRU) avec pour conséquence de réduire de 100 000 à 50 000 € le paiement de la carence pour manque de logements sociaux. Plus fondamentalement, ces projets permettent de loger des personnes à un moment où il y a tant de besoins.



Végétalisation de la cour de l'école Jules Verne

Différentes concertations avec les enfants, agents, enseignants, parents d'élèves et élus avaient été animées pour obtenir la cour la plus adaptée aux besoins de tous. Les travaux ont eu lieu au premier semestre 2025.

Différents aménagements dans cette cour ont été conçus :

- Un espace pour les petits avec une structure mikado et une tonnelle végétalisée.
- Un espace de détente et de jeu avec des tables en bois.
- Une école du dehors avec des rondins de bois (en cours d'installation).
- Une butte en terre avec son tunnel pour grimper et ramper.
- Différents marquages au sol ont été réalisés.
- Un potager a été installé à l'été 2025 ainsi que la plantation des grimpantes de la tonnelle.
- Plusieurs essences d'arbres ont été plantées.

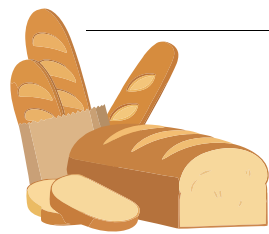
L'entrée de l'école a été décalée sur le côté de l'école afin de sécuriser l'arrivée et la sortie des enfants. Un abri avec accroche-vélos a été installé.

Cette cour continue de se transformer puisque la végétation pousse doucement. Grâce à ces aménagements et cette végétalisation, les équipes pédagogiques constatent que la variété des espaces correspond davantage aux enfants, le niveau sonore baisse, le climat est plus serein.

Il est prévu d'organiser différents ateliers pour que les enfants continuent à s'approprier leur cour :

- Fabrication de nichoirs.
- Création d'hôtels à insectes (en lien avec les agents des Espaces verts).
- Mise en place de panneaux explicatifs pour créer un véritable arboretum pédagogique.





Sortie estivale du CCAS 11^e édition à Pornic

Le mercredi 25 juin, à bord du petit train, les participants ont découvert la station et ses mille facettes longeant tout le littoral pornicais pour terminer par une pause gourmande et rafraîchissante ! Ensuite, le groupe s'est dirigé vers le Chemin de l'Éperon à Pornic.

Bienvenue à la petite maison dans la prairie !



Cette ancienne longère située à Pornic a retrouvé vie grâce à son four à bois et son moulin à vent « kandelour », typique de l'île d'Ouessant ! Le groupe a été chaleureusement accueilli par Thierry Rabiller, l'hôte des lieux, un passionné et pédagogue qui aime partager avec humour son savoir sur les métiers de

boulangier et meunier ! Chacun a eu l'occasion de pétrir son propre petit pain, puis Thierry les a cuits dans le four à bois. La visite du moulin construit en 2008 a complété cette animation, illustrant parfaitement



que « le pain recrée le lien social ». Pour conclure cette activité, un goûter gourmand a été offert, avec des fouées garnies de délicieuses confitures ou de caramel au beurre salé, également fait maison !



Pique-nique estival

(organisé en partenariat avec la Médiathèque)

Pierrot, crieur de rue, habitué des Festoyennes est venu animer le pique-nique du 7 août dans le parc de la Mairie. Les jeux de mots se sont envolés au gré de ses chansons qu'il a interprétées avec son fameux orgue de Barbarie appelé juke-box vivant ! Les participants ont bu toutes ses paroles avec joie et bonne humeur, enchantés de terminer ce moment convivial en jouant au Rummikub !



À vos agendas !

Le prochain Goûter des Anciens, pour les Montagnardes et Montagnards de 70 ans et plus, aura lieu **le mercredi 21 janvier à 14h30**, à la salle Georges Brassens.



Violences : comprendre, repérer, agir



Chaque année, autour du 25 novembre, journée internationale pour l'élimination des violences faites aux femmes, des actions sont menées partout en France, et notamment dans les communes de Nantes Métropole, pour sensibiliser, informer et ouvrir la parole. La commune de La Montagne s'associe à nouveau à cette dynamique, en rappelant que les violences, sous toutes leurs formes, peuvent concerner chacun d'entre nous, et doivent être combattues collectivement.

Des violences parfois invisibles

Quand on parle de violences, on pense souvent aux coups, aux blessures physiques. Pourtant, bien d'autres formes de violences existent et peuvent être tout aussi destructrices : chantage affectif, insultes répétées, isolement, contrôle des déplacements, des vêtements, des communications, menaces, pressions financières...

Ces violences psychologiques, économiques ou verbales peuvent s'installer insidieusement dans le quotidien, sans toujours être perçues comme telles par la personne qui les subit.

C'est ainsi que fonctionne l'emprise : elle ne s'impose pas brutalement, elle s'installe peu à peu, par des gestes ou des paroles qui isolent, culpabilisent ou dévalorisent. Elle agit par petites touches, s'immisce dans la relation, rend flous les repères et brouille la perception de la réalité.

C'est pourquoi il est essentiel de pouvoir nommer les choses, repérer les signaux d'alerte, et savoir qu'il existe des relais d'écoute et d'aide.

Un outil pour ouvrir le dialogue : le violentomètre

Lors du forum des associations, la commune proposait un atelier

autour d'un outil de prévention appelé le violentomètre. Il s'agit d'une réglette simple et visuelle, qui permet d'évaluer si une relation amoureuse est saine, ambivalente ou violente.

Cet outil, destiné en particulier aux jeunes, a permis d'aborder le thème des violences avec pédagogie.

Face à l'accueil positif de cette initiative, et dans la continuité de la semaine d'actions menée l'an dernier, des actions de lutte contre les violences continueront d'être proposées.

Une mobilisation nécessaire

La lutte contre les violences concerne toutes et tous. Il ne s'agit pas uniquement de réagir lorsque les faits sont graves, mais aussi de prévenir, d'éduquer, d'informer, de faire évoluer les mentalités, et de redonner du pouvoir d'agir aux personnes concernées.

Il est parfois difficile de se confier, de franchir le pas. Mais il est important de rappeler que des professionnels sont à l'écoute, que des ressources existent, et qu'il est possible de sortir de ces situations, avec du soutien.

Le 3919, numéro national d'écoute anonyme et gratuit, est disponible 24h/24 et 7j/7.

Vous êtes victime ou témoin de violences faites aux femmes ? Des solutions existent :

3919
Appeler le 3919
Numéro d'aide et d'écoute,
anonyme et gratuit.

ARRÊTONS LES VIOLENCES .GOUV.FR
Se rendre sur le site
ArretonsLesViolences.gouv.fr
Plateforme de signalement en ligne,
anonyme et gratuite.

17 **SMS 114**
En cas d'urgence
appeler le 17 Police Secours
ou envoyer un SMS au 114

Ces outils sont disponibles 24h/24 et 7j/7. Pour plus d'informations, rendez-vous sur ArretonsLesViolences.gouv.fr

PROFITE Ta relation est saine quand il...	1	Respecte tes décisions et tes goûts
	2	Accepte tes ami-e-s et ta famille
	3	A confiance en toi
	4	Est content quand tu te sens épanouie
	5	S'assure de ton accord pour ce que vous faites ensemble
VIGILANCE: DIS STOP ! Il y a de la violence quand il...	6	T'ignore des jours quand il est en colère
	7	Te fait du chantage si tu refuses de faire quelque chose
	8	Rabaisse tes opinions et tes projets
	9	Se moque de toi en public
	10	Te manipule
	11	Est jaloux en permanence
	12	Contrôle tes sorties, habits, maquillage
	13	Fouille tes textos, mails, applis
	14	Insiste pour que tu envoies des photos intimes
	15	T'isole de ta famille et de tes ami-e-s
PROTÈGE-TOI, DEMANDE DE L'AIDE Tu es en danger quand il...	16	Te traite de folle quand tu lui fais des reproches
	17	"Pète les plombs" lorsque quelque chose lui déplaît
	18	Te pousse, te tire, te gifle, te secoue, te frappe
	19	Menace de se suicider à cause de toi
	20	Te touche les parties intimes sans ton consentement
	21	Menace de diffuser des photos intimes de toi
	22	T'oblige à regarder des films pornos
	23	T'oblige à avoir des relations sexuelles
	24	
	25	

Le conseiller numérique à La Montagne : un accompagnement de proximité



Le second semestre 2025 s'annonce d'ailleurs particulièrement riche avec l'arrivée d'Alphai, un robot pédagogique doté d'intelligence artificielle, **la création d'un escape game numérique** conçu collectivement, et des **séances de réalité virtuelle** avec les casques Oculus Quest.

À La Montagne comme ailleurs, la transition numérique est en cours. Mais elle ne peut se faire sans accompagnement. À travers des formats variés, accessibles et gratuits, la commune offre ainsi aux habitants un espace pour apprendre, comprendre... et parfois s'émerveiller.

* La Montagne, Saint-Jean-de-Boiseau et Le Pellerin

La mission de Conseiller Numérique, assurée à La Montagne par Marc de Jesus, poursuit son développement en 2025 avec une volonté claire : rendre le numérique accessible à toutes et à tous. En 2024, **près de 620 accompagnements individuels** ont été réalisés sur les trois communes*. À cela s'ajoutent **48 ateliers collectifs** et **184 participations aux Potins numériques**, preuve d'un besoin réel et croissant d'accompagnement.

Chaque mardi matin, une permanence est assurée au Chalet, tandis que des rendez-vous individuels sont proposés l'après-midi à la médiathèque. Ces

temps d'échange permettent un accompagnement personnalisé sur des sujets variés : démarches administratives, sécurité en ligne, gestion des mails ou usages du smartphone et de l'ordinateur.

En parallèle, les Potins numériques du samedi matin rencontrent un succès croissant. Organisés à la médiathèque, ces ateliers ouverts dès 8 ans permettent d'aborder le numérique sous un angle ludique : musique assistée par ordinateur, programmation, vidéo, ou encore découverte de l'intelligence artificielle. Ces rendez-vous se sont installés comme un temps fort de la médiation numérique.



Un ciné-rencontre pour les aidants



Mardi 7 octobre 2025 à 14h au Cinéma Le Montagnard.

Le film « Mamie Sitting » sera projeté et suivi d'un temps d'échanges, d'une rencontre avec des professionnelles

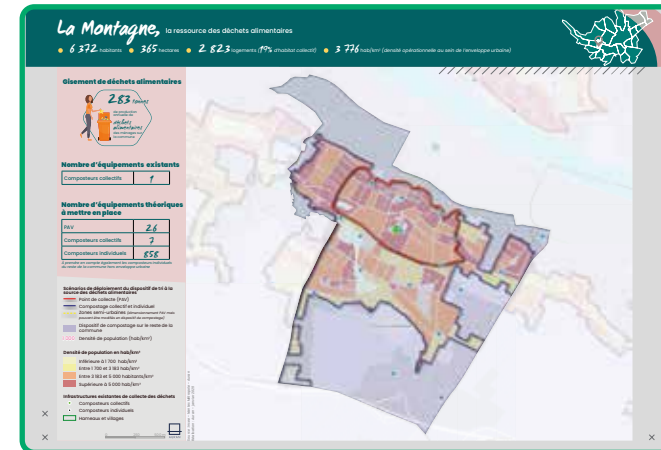
de l'Accueil de Jour Plaisance, de l'Équipe Spécialisée Alzheimer Estuaire Sud Loire, l'association Votre Second Souffle...

L'après-midi se terminera par un moment convivial.

i Entrée gratuite – Inscription préalable nécessaire avant le 3/10/2025 auprès du CLIC Loire-Acheneau au 02 40 69 41 10



Tri des biodéchets : quelles solutions pour les Montagnards ?



Biodéchets, de quoi parle-t-on ?

Les biodéchets sont des déchets organiques : il s'agit à la fois des déchets de jardin (dits déchets verts) et des déchets alimentaires (restes de repas, épluchures...). Le tri des déchets verts existe déjà en déchetterie. Il s'agit donc aujourd'hui de sortir les

biodéchets restants de la poubelle d'ordures ménagères, et ce sont principalement des déchets alimentaires.

Pourquoi trier les biodéchets à la source ?

Parce qu'un tiers de la poubelle bleue est constitué de déchets alimentaires et qu'ils sont composés à 80 % d'eau :

- les incinérer est inutilement énergivore,
 - les enfouir génère du méthane, un gaz dont le pouvoir de réchauffement global est 25 fois supérieur à celui du CO₂.
- En triant les biodéchets, plus de 800 000 tonnes de gaz à effet de serre sont évitées par an sur la Métropole.

Quelles solutions de tri sur la commune ?

Pour répondre aux besoins de chacun et chacune, Nantes Métropole a conçu trois dispositifs de tri complémentaires, qui seront mis en œuvre d'ici fin 2027 :

- 1 – Les points de collecte des déchets alimentaires.
- 2 – Le compostage individuel.
- 3 – Le compostage collectif.

Retrouvez la solution qui correspond à votre secteur sur la carte.

1

Les points de collecte des déchets alimentaires



Dans le quartier le plus dense de La Montagne, ce sont les Points d'Apport Volontaire (PAV) qui seront installés à partir du printemps 2026.

Le principe :

Je trie mes déchets alimentaires et les stocke dans un seau à compost distribué par la Métropole ou dans votre propre contenant. Je dépose mes déchets alimentaires, dans un point de collecte, installé sur l'espace public à proximité de chez moi.

Les points de collecte sont :

- Accessibles 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.
- Collectés une fois par semaine et lavés régulièrement.

2

Le compostage individuel

Le principe :

Pour me procurer un composteur gratuitement, je vérifie que je remplis les conditions et que j'habite dans le « secteur compostage ». Je fais la demande sur le site internet de Nantes Métropole (lien disponible en actualité sur le site de la ville de La Montagne).

Je me présente au rendez-vous choisi pour retirer le composteur. Les ambassadeurs Déchets présents sont là pour fournir les informations utiles pour monter son

composteur et bien composter.

J'installe dans mon jardin ou mon espace extérieur le composteur, et j'y dépose mes déchets alimentaires.

Les habitants éligibles à la dotation d'un composteur individuel reçoivent un courrier dans leur boîte aux lettres avec les informations utiles et les invitant à s'inscrire pour un rendez-vous de distribution à réserver en ligne.



3

Le compostage collectif

Le principe :

Je trie mes déchets alimentaires et les stocke dans un seau à compost distribué par la Métropole de Nantes ou dans votre propre contenant. Je dépose les déchets alimentaires, dans le bac d'apport du composteur

collectif, installé à proximité de chez moi. J'y mets du broyat dessus pour favoriser la transformation des déchets alimentaires en compost.

i <https://www.ville-lamontagne.fr/actualites/tri-des-biodechets-quelle-solution-pour-les-montagnards/>

Lors de l'installation des points de collecte des déchets alimentaires, les ambassadeurs Déchets missionnés par Nantes Métropole viennent à la rencontre des habitants à leur domicile pour apporter des informations utiles sur le dispositif de collecte et proposer un seau à compost pour stocker ses déchets alimentaires.



L'Atlas de la Biodiversité Communale

Le quiz des espèces

Les indices laissés dans le dernier numéro du magazine municipal vous ont-ils permis de trouver le nom de la huitième des 10 espèces sélectionnées par le comité ? Il s'agit d'un petit animal, bien connu de tous : le Hérisson d'Europe.

Comment le distinguer ?

Le Hérisson d'Europe est un mammifère, pesant de 1 à 1,5 kg. Il est facilement reconnaissable à son dos recouvert de « piquants », qui sont, en fait, des poils agglutinés. Chaque hérisson adulte en possède environ 5 000 à 6 000, renouvelés tous les 18 mois. Ses doigts sont munis de griffes. Sa tête se termine par un museau pointu lui permettant de rechercher sa nourriture dans le sol.

Quelques éléments de biologie

Semi-nocturne, il est surtout actif la nuit. Le Hérisson d'Europe est principalement insectivore, faisant de lui un précieux allié des jardiniers, débarrassant les potagers, des limaces, des escargots et des chenilles. Plus occasionnellement, il se nourrit de

grenouilles, de lézards, de jeunes rongeurs, ainsi que de cadavres d'animaux. Des champignons et certains fruits complètent son régime alimentaire.

Il est peu visible entre octobre et avril, période à laquelle il hiberne, ne se réveillant que ponctuellement à la faveur de radoucissements, pour aller se nourrir. La saison de reproduction commence dès la sortie d'hibernation, en mars ou avril, et se termine en août. Un nid est construit dans un trou du sol, sous un buisson ou dans un tas de feuilles mortes. En général, deux portées ont lieu chaque année, composées de 2 à 10 petits, qui naissent après 35 à 40 jours de gestation. La femelle s'occupe seule des jeunes, sevrés à l'âge de 20 jours.

Où vit-il ?

S'il affectionne les forêts riches en sous-bois, il fréquente également les milieux plus ouverts comme les bocages et les prairies. C'est un visiteur régulier des parcs et jardins. Les abris représentent un élément important de sa présence : tas de

branches, de bois, pierres, broussailles.

Où et quand l'observer sur la commune ?

Vous pouvez l'observer pendant sa période d'activité, du printemps à l'automne, dans un jardin ou un parc, à la tombée de la nuit, à l'affût de sa nourriture. Malheureusement, on le rencontre aussi souvent sur la route où il s'aventure, en été à la recherche de nourriture (animaux écrasés, insectes et vers de terre), et au printemps, au moment où les mâles sont à la recherche des femelles. Il s'agit de la principale cause de mortalité des hérissons.

Comment participer à l'inventaire ?

Le Hérisson d'Europe est une espèce assez commune en France. Il est néanmoins protégé au niveau national et dans toute la communauté européenne. Il est donc interdit de le détruire, de le transporter et de le manipuler. Vous pouvez transmettre vos observations en suivant ce lien : <https://inpn.mnhn.fr/accueil/participer/inpn-especes#participer>.

Accueillir le hérisson dans son jardin ?

Trois actions simples qui permettent de préserver cette espèce et son habitat et de veiller à sa sécurité.

Un jardin accueillant pour le hérisson est un jardin sans produits chimiques (granulés anti-limaces, anti-fourmis, insecticides, raticides, herbicides et engrais chimiques), qui tuent ses proies potentielles et risquent de l'empoisonner. Privilégiez les produits naturels : de la cendre contre les limaces, du marc de café comme répulsif à puceron (et engrais), et du guano ou du purin d'ortie comme engrais.

Lors de ses randonnées nocturnes, le hérisson suit les éléments linéaires du paysage (haies, bandes enherbées, bas de murs). Les barrières, grillages et murs empêchent sa libre circulation. Il est donc très utile de créer des passages entre les jardins, en retournant les grillages, ou en insérant un passage spécial hérisson (trou en bas d'un muret ou d'une clôture).

Le hérisson est toujours en quête d'un abri, pour dormir pendant la journée, pour hiberner ou pour élever ses jeunes. À cette fin, conservez donc dans votre jardin, tas de bois, de branches ou de pierres.



Et dans le prochain magazine ?

Je suis l'une des premières fleurs du printemps, embellissant les bords ombragés des rivières, de bouquets violets. Mon allure, unique, peut surprendre et nombreux sont ceux qui cherchent à m'identifier, sans succès. Vous aurez la chance de me découvrir lors du prochain numéro... !

Participer au recensement des arbres remarquables sur la commune

Il existe de multiples définitions d'un arbre remarquable. Son caractère remarquable peut venir de sa taille, de sa forme, de sa couleur, de son histoire, ou simplement de l'émotion qu'il suscite à celui qui le contemple. Vous connaissez un tel arbre ? Recensez-le, il sera peut-être sélectionné pour faire partie des arbres remarquables de La Montagne. Vous pouvez inscrire un arbre s'il est situé sur votre propriété privée ou bien s'il est situé sur le domaine public.

Vous connaissez un tel arbre ? Vous pouvez le proposer jusqu'au 1^{er} décembre, en complétant le formulaire en ligne. Retrouvez toutes les modalités du recensement sur le site de la ville, rubrique « actualité » ou « Ma commune/Transition Écologique/Atlas de la Biodiversité ».

Vous pouvez également y retrouver la charte métropolitaine de l'arbre.



Club Photo La Montagne, Guy, exposition
« La Nature à Ma Porte » 2023 Mairie de La Montagne



ÉCOGESTE Idée n° 43



Aération quotidienne, pour votre santé et votre facture

Aérer son logement 10 minutes par jour, même en automne ou en hiver, est essentiel. Cela permet de renouveler l'air intérieur, souvent plus pollué que l'air extérieur à cause des produits ménagers, des meubles ou de la cuisson. En évacuant l'humidité, l'air devient plus sec et donc plus facile à chauffer, ce qui réduit la consommation énergétique. Une aération courte mais efficace évite aussi les moisissures et améliore la qualité de vie. Un geste simple, gratuit, et bénéfique pour la santé comme pour la planète !



De nouvelles poubelles pour faciliter le geste de tri



Dans le cadre de son engagement pour une gestion plus durable des déchets, la commune a décidé de remplacer l'ensemble des poubelles présentes dans les bâtiments publics. Ce changement vise à simplifier le geste de tri pour tous les usagers, en proposant des équipements clairs, uniformes et adaptés aux consignes de tri actuelles.

Les nouvelles poubelles seront identiques dans tous les bâtiments municipaux : salles polyvalentes, Complexe Sport et Loisirs (CSL), halle de tennis, terrain de foot, gymnase Saint-Exupéry, Transfo, Chalet et salle Aristide Briand. Cette harmonisation permettra aux citoyens de retrouver les mêmes repères partout dans la ville, facilitant ainsi l'adoption de bons réflexes de tri au quotidien.

Pour faciliter ce changement, la commune s'est inscrite dans un appel à projet national dédié à l'amélioration du tri des déchets. Ce dispositif permettra de financer une partie des nouvelles poubelles, réduisant ainsi le coût pour la collectivité.

Une campagne de communication accompagnera ce changement afin d'informer et de sensibiliser les usagers. Des affiches seront mises en place pour expliquer les consignes de tri.

De nouveaux appuis à vélos

Après l'installation d'un abri à vélos sur le parvis de l'école Jules Verne, permettant à la fois aux parents et aux agents d'attendre et de stationner leurs vélos à l'abri, de nouveaux aménagements viennent encourager les mobilités douces.

De nouveaux appuis seront installés devant les équipements sportifs comme le terrain de foot, la halle de tennis ou encore le CSL, et devant les salles polyvalentes et le Transfo.

Les travaux seront réalisés dans le courant de l'automne.



AU NOM DE LA VOIE

Lotissement Les Sables Rouges (épisode 2)

Le 21 juin 1983, le conseil municipal nomme les rues de la première tranche de la ZAD des Sables Rouges : rues Léon Blum, Flora Tristan, Mendès France, Louise Michel, Daniel LeThiec et Anne-Claude Godeau.

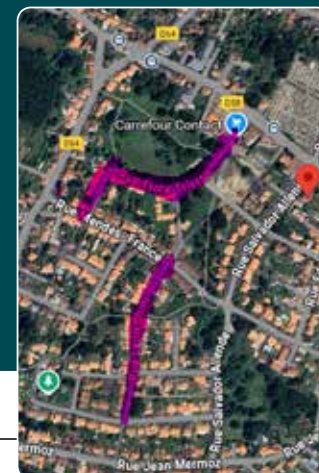
Léon Blum : Né le 9 avril 1872, mort le 30 mars 1950. Homme d'État Français, figure du Socialisme, il forme en 1936 un premier gouvernement comprenant plusieurs femmes. Il conduit des réformes sociales : congés payés, réduction du temps de travail... Pendant la guerre, il est déporté à Buchenwald, puis libéré en 1945. Il préside alors le dernier gouvernement avant la IV^e République.

Flora Tristan : Née à Paris en 1803 et morte le 14 novembre 1844 à Bordeaux de la

fièvre typhoïde. Femme de lettres, militante socialiste et féministe, elle est l'auteur d'un premier projet d'organisation ouvrière. À Bordeaux se trouve un monument à sa mémoire et à celle de l'Union Ouvrière.

Les rues Mendès France, Louise Michel, Daniel LeThiec et Anne-Claude Godeau ont déjà fait l'objet d'une présentation.

Le Comité des Sages



Opération « Ma rue en fleurs » pour fleurir la commune



Où récupérer mon kit ?

Pour participer, il suffit de venir retirer gratuitement votre sachet de graines avec le guide de plantation du 15 septembre au 16 novembre :

- à l'accueil de la Mairie,
- à l'accueil de la Médiathèque.

Conseils de plantation :

Les graines qui vous sont confiées sont produites en France : achillée millefeuille, nielle des blés, chrysanthème des moissons, coquelicot simple, centaurée jacée, millepertuis perforé, anthémis des champs, camomille romaine, grande mauve, compagnon blanc.

Ces graines sont destinées à être semées dans l'interstice de terre qui se trouve à la limite de votre domicile. Que ce soit au pied de votre maison ou de votre immeuble, vous pourrez trouver un petit espace linéaire de fissure entre le mur et le début du trottoir : c'est juste ici qu'il faut planter vos graines ! N'hésitez pas à désherber la fissure en retirant autant que possible les racines de végétaux et la terre sur environ 1 cm, puis déposez vos graines, préalablement mélangées avec un peu de terre et d'eau.

Si vous semez sans tarder d'ici début novembre, vous pourrez admirer une floraison au printemps.

À vos marques, prêts, fleurissez !

La commune a besoin de votre participation pour fleurir et embellir votre quartier et vous propose de participer à l'opération : « Ma rue en fleurs » !

Le but ? Permettre aux volontaires de les semer devant chez eux, au pied des façades de leur maison ou de leur immeuble, ou dans les interstices provoqués par les fissures d'enrobés entre votre mur et le trottoir.

Bilan de la vente de bois de chauffage

Au printemps dernier, le service des espaces verts, en collaboration avec l'entreprise d'insertion Réagir Ensemble, a entrepris un important travail de terrain. Les arbres tombés ont été soigneusement débités et fendus. Cette opération a permis de constituer un stock de bois de chauffage destiné à la vente aux habitants de la commune.

Au total, ce sont 30 stères de bois qui ont pu être proposés aux Montagnards. Cette démarche a rencontré un vif succès car l'ensemble du stock a été vendu. Les recettes générées par cette vente, s'élevant à 1800 euros, seront intégralement reversées au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Ce soutien financier contribuera à renforcer les actions de solidarité menées par le CCAS.



La médiathèque a fait sa mue !

Samedi 13 septembre, 150 personnes ont assisté à l'inauguration du réaménagement de la médiathèque, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Le spectacle « Mon Robert », joué par la comédienne Anne Tifine, a fait salle comble dès 17h. Il a été suivi d'un concert des Pam's, chorale féminine dirigée par la cheffe de chœur Jane Heraud, qui a également séduit le public.

Le réaménagement de la médiathèque a été conçu par un groupe composé d'agents, d'usagers, de bénévoles de la médiathèque, et d'élus du conseil municipal. Accompagné par l'association « La table des matières », le groupe, constitué d'une vingtaine de personnes, a eu à réfléchir sur le réaménagement des espaces, en tenant compte de la place grandissante de la ludothèque, des outils numériques et de l'accessibilité aux fauteuils roulants.

Leur proposition s'est étoffée pour donner un « esprit tiers-lieu », favorisant



la rencontre des publics entre toutes les générations et les activités proposées.

Les espaces sont aujourd'hui plus modulables et peuvent accueillir spectacles, expositions, concerts. Ils sont aussi plus adaptés à l'accueil des classes, associations et ateliers ; accueil qui reste au cœur des missions des médiathèques d'aujourd'hui.

Le mur de l'espace-enfant a été valorisé par la création d'une fresque collaborative, réalisée par les artistes Dupin&Duclos, dont l'un des plasticiens est montagnard. La fresque représente une carte subjective de La Montagne, à la suite des entretiens que les artistes ont réalisés avec des habitants (enfants comme adultes).

Ils ont ainsi pu échanger avec eux pour



déterrer des anecdotes sur leur vie à La Montagne, la fresque est donc jalonnée de ces petits moments de vie, de souvenirs d'hier et d'aujourd'hui.

Liliane Plantive, ancienne Maire de La Montagne, nous a fait le plaisir de couper le cordon symbolique d'inauguration, et, petite boucle temporelle, c'est elle-même qui avait inauguré cette médiathèque lors de sa construction en 2016 !

Pour terminer, les agents de la médiathèque nous ont concocté une chanson surprise, drôle et émouvante, à leur image et des croquis pris sur le vif pendant cette journée.

La médiathèque est gratuite pour toutes et tous, rappelons-le, n'hésitez pas à venir découvrir sa transformation !



En effet, il y a quelques jours, la médiathèque de Saint-Jean-de-Boiseau a été victime d'un cambriolage. Grâce à un travail minutieux des enquêteurs et des techniciens de la police scientifique, nous avons plusieurs suspects ainsi que des indices et témoignages qui devraient nous permettre de démasquer le coupable.



Bibliothèques en fête : Enquêtes & mystères, livrez-nous le coupable !

Pour cette nouvelle édition, les médiathèques du Pellerin, de Saint-Jean-de-Boiseau et de La Montagne vous proposent de plonger dans le monde des détectives.



Du **samedi 11 au vendredi 24 octobre**, venez mener des investigations, dénicher des indices et arrêter des suspects à travers un ensemble **d'expositions interactives, de spectacles, de concert de musiques de films, d'ateliers et de jeux de pistes...**

L'aventure commence le samedi 11 octobre, avec le début d'une grande enquête qui vous promènera dans la ville de La Montagne, puis dans les deux autres médiathèques pendant les deux semaines que durera l'événement, afin de résoudre une enquête ardue nécessitant l'aide de tous les détectives en herbe possibles !

Un joyeux Bal pop' le 14 juillet

L'édition 2025 a été dansante, grâce à la Compagnie **1 Rien Extra Ordinaire**.



Le jumelage, une histoire qui se conjugue au présent



©Markus Siebert



La Montagne-Stattdolendorf : c'est une longue histoire d'amitié. Tout a commencé en 1972 quand les collèges de nos deux villes ont organisé un premier échange. À partir de 1982, les rencontres sont devenues régulières. En 1988,

une charte du jumelage est cosignée par les maires des 2 communes. Avec 17 rencontres de tous ordres : pompiers, groupes de musique, scolaires, sportifs, artistiques, les années 90 ont été très riches. Les années 2000 n'ont pas été en reste puisque le rythme d'un échange biennuel a été programmé jusqu'en 2019. Après quelques années d'interruption, La Montagne a reçu dans la joie et la bonne humeur un nouveau groupe de nos amis allemands en mai 2023. Par les temps troublés que nous vivons, il est indispensable de continuer de faire vivre l'esprit de paix et d'amitié symbolisé par le jumelage. À l'initiative de la municipalité et avec son soutien, il a donc été décidé de créer le 24 septembre dernier un comité de jumelage associatif afin de redynamiser sous diverses formes de nouveaux échanges entre nos 2 communautés. Les idées ne manquent pas et vous êtes les bienvenus.

Venez nous rejoindre en écrivant à
anais.bachelier@ville-lamontagne.fr



Le terrain de bosses remis en état

Situé derrière le parking de la salle Colette Audry, le terrain est à nouveau praticable. Les bosses ont été retravaillées à l'aide d'une minipelle et de l'association unity4ride.

Il est rappelé que l'entretien des bosses sera assuré par les usagers et un règlement est affiché à l'entrée. Enfourchez vos montures, et n'oubliez pas votre casque !

La quinzaine zen arrive !

Du 15 au 29 novembre 2025, offrez-vous une parenthèse de douceur et de bien-être.

Ateliers détente, pauses méditation, découvertes autour du mieux-être...

Prenez le temps de respirer, de ralentir et de vous reconnecter à l'essentiel.

Deux semaines pour prendre soin de vous tout simplement.

i Gratuit – sur réservation à la médiathèque au 02 40 65 66 24 ou par mail mediatheque@ville-lamontagne.fr

LES BOUSKIDOUS – Viens faire le bal !

Ça sonne un peu comme une invitation à mettre le bazar ! Un peu oui, soyons francs, mais les quatre lascars des Bouskidous connaissent leur affaire et animent leur bal avec ce qu'il faut de folie

et de rigueur pour que le public finisse sur les rotules avant de devenir cinglé.

i Le mercredi 10 décembre à 15h – Salle Georges Brassens
Gratuit – Public jeunesse



Rentrée en fanfare...

L'école de musique a rouvert ses portes le 8 septembre. Après un concert très suivi lors de la Fête de la Musique, les élèves sont plus que jamais motivés.

Rue Violin, la musique se joue en individuel mais surtout en collectif, les jeunes enfants de 4 à 7 ans du Jardin musical et les quatre ensembles multi-instrumentaux, dirigés par Vincent Peaudeau, professeur de flûte et de saxophone, et Stéphane Rousseau, professeur de guitare et basse.

Quel est le programme ?

L'école modifie son calendrier de spectacles et propose des moments musicaux par classe du 8 au 13 décembre à la salle Olympe de Gouges, et une audition d'école en mars à la salle Georges Brassens.

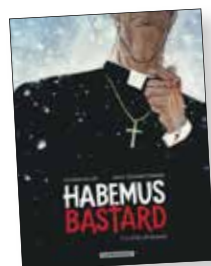
i <https://www.ville-lamontagne.fr/transitions/ecole-de-musique/>



COUPS DE CŒUR DE LA MÉDIATHÈQUE



Conte
Bouc cornu, biquette et ses biquets
de F. Morel et D. Di Gilio
Redécouvrez les aventures des biquets les plus célèbres de votre enfance aromatisés à la sauce bretonne et italienne. Écoutez la version audio, elle est fantastique !



Bd Adultes
Habemus bastard
de S. Vallée et Schwarzmans J.
Un homme de main n'a pas droit à l'erreur. Il aurait pu faire n'importe quoi pour sauver sa peau. Il a trouvé... une soutane.



Bd Enfants
Au chant des grenouilles
de B. Canepa et F. Sacré
Invitation au cœur d'un univers anthropomorphique, afin de découvrir la lecture enchantée des signes et des secrets qu'offre la nature.



Romans adultes
À l'ombre de Winnicott
de Ludovic Manchette
Un duo improbable nous entraîne dans une ambiance très gothique, dans le Sussex des années 30 où l'étrangeté qui entoure un vieux manoir côtoie l'humour.

*ALM

Ateliers parents-enfants, le samedi on danse !



Les ateliers de danse parents-enfants sont proposés le samedi matin, 5 fois par an à l'ALM. Aucune pratique préalable de la danse n'est requise. Vous êtes tous les bienvenus, dès l'instant où vous avez envie de danser. Un atelier pour découvrir la danse avec son enfant dans la joie ! Un moment de partage en duo au sein d'un groupe. Un temps pour soi, pour se détendre, se défouler, se découvrir et s'exprimer.

Tout public dès 4 ans.

Quand ? Les samedis 11 octobre, 29 novembre, 14 février, 11 avril, 6 juin de 10h à 11h30.

Où ? à l'ALM, salle accessible aux personnes à mobilité réduite.

Tarifs ? Inscription à l'atelier : 15 €/duo – 20 €/trio – adhésion enfant à l'ALM 5 €.

La section danse propose aussi des cours hebdomadaires pour les enfants dès 4 ans, pour les ados et pour les adultes, avec un atelier le lundi accessible à toutes les mobilités, venez essayer !

i Pour toute question, notamment liée à l'accessibilité de la pratique, n'hésitez pas à nous contacter sectiondanse.alm@gmail.com / 06 72 67 40 37

*Les Amis de la musique

Venez chanter avec « Les amis de la musique »

La chorale se réunit chaque lundi de 17h30 à 19h30 (sauf pendant les vacances scolaires) dans la salle Georges Brassens. Si vous aimez chanter même sans formation musicale, rejoignez-nous, nous recrutons dans tous les pupitres : soprano, alto, ténor et basse.

Ne soyez pas timides, mesdames et surtout vous messieurs ; vous serez accueillis chaleureusement dans une ambiance amicale et notre cheffe de chœur expérimentée saura vous mettre à l'aise et vous faire découvrir les bienfaits du chant choral. Notre chœur est accessible à tous, il n'est pas nécessaire de savoir déchiffrer une partition. Notre répertoire est très varié : chanson contemporaine française, chants du monde, gospel, jazz, chants sacrés, profanes...

Chaque année, nous organisons un concert à Noël ou en début d'année et un concert caritatif au printemps. Nous faisons aussi quelques animations en maisons de retraite pour divertir nos

anciens et nous participons aux commémorations de la commune.

Nous vous proposons d'assister à 2 ou 3 séances gratuites avant de vous engager même en cours d'année.

i Contact : Joëlle GODART au 06 16 01 95 66



*AVEC

L'aide aux devoirs d'AVEC a 20 ans !

Pour marquer le coup, l'Association A.V.E.C (Accompagnement Volontaire École Collège), organise un événement le samedi 15 novembre 2025, à 15h, au cinéma Le Montagnard. Le film « Être et Avoir » sera projeté et suivi d'un débat et d'un échange festif.

L'entrée sera gratuite : parents et enfants ayant fréquenté l'association, anciens accompagnateurs ainsi que toute personne intéressée par l'événement seront les bienvenus.

*P'tit Vestiaire

Bar Répare Éphémère du 24 au 29 novembre 2025 au P'tit Vestiaire

Venez réparer vos matériels et petit électroménager défectueux.

Une équipe de bénévoles de l'association du P'tit Vestiaire, recyclerie du Grand Pré, vous accueillera au Bar Répare Éphémère durant la Semaine Européenne de Réduction des Déchets du 24 au 29 novembre 2025.

Nous vous donnerons le lieu et les horaires très bientôt.

i <https://leptitvestiaire.wixsite.com/leptitvestiairedefilsenalgues@gmail.com> / 06 11 75 78 74





✧ **Luma Conduite**

Une nouvelle auto-école au Grand-Pré

Ludovic Ollivier, le gérant, et Marine Cazabon, son associée, ont donné les premières syllabes de leurs prénoms à Luma Conduite le 3 juin dernier.



Ludovic est déjà gérant de plusieurs auto-écoles dans le secteur, notamment à Rezé.

Pourquoi s'installer à La Montagne ? « Il y avait un contexte favorable : un besoin d'auto-école, ce local disponible (l'ancien

cabinet de kinésithérapeutes qui s'est déplacé dans la ZAC), des moniteurs disponibles, et le secteur est intéressant pour les nouveaux conducteurs (routes de campagne, 4 voies, ville...). Ici le public est différent, familial avec beaucoup de jeunes de 15 à 18 ans. »

Un petit mot sur le métier de moniteur ? Le secteur est attractif, bonne ambiance de travail, métier sympathique, il nécessite une bonne maîtrise de la langue française, 3 ans de permis et 9 mois de formation, et des qualités de pédagogie.

Pour l'instant, l'auto-école réunit 2 moniteurs à temps plein et 2 moniteurs indépendants en renfort les samedis, un moniteur supplémentaire arrivera à partir d'octobre.

Luma forme au permis B, sur boîte automatique ou manuelle, à partir de 17 ans pour le permis, à partir de 15 ans en conduite accompagnée.

Ludovic et Marine se disent « très heureux d'être là, la commune est sympa, les gens sont bienveillants, les voisins accueillants, et nous sommes prêts à accueillir les élèves à bras ouverts ».

i Luma Conduite, 7 place du Grand Pré
Lumaconduite@gmail.com / 06 34 39 88 35

✧ **Atelier Vive**

À l'atelier Vive, plongez dans l'art !

Dans ce nouveau lieu dédié à la création, l'artiste Amélie Gagnot propose une offre variée de cours réguliers et de stages ponctuels tous publics : couture, dessin d'après modèle vivant, initiation à la gravure et au modelage... Des stages enfants sont aussi organisés pendant les vacances scolaires.

Une autre facette de l'atelier Vive est d'inscrire l'art dans un parcours de soin, en accompagnement individuel sur une ou plusieurs séances, pour apporter un mieux-être et débloquent des problématiques.

i Atelier Vive 21 rue de Bel Air, La Montagne
instagram.com/atelier_vive
atelervive@outlook.com
06 18 02 61 29



Jean-Pierre Tête, une grande figure de La Montagne nous a quittés.

Ce mardi 26 août, nous étions très nombreux à la cérémonie d'adieu au Crématorium de Saint-Jean-de-Boiseau.

Jean-Pierre est arrivé à La Montagne après la Fermeture de l'ECAN de Guérigny, dans la Nièvre. Il est muté à l'Arsenal d'Indret vers 1970.

Toute sa vie, il milite activement, en tant que bénévole, au sein de l'Amicale Laïque, et en particulier à l'entretien du Foyer Laïc et du terrain de foot. Il est aussi l'un des artisans de la Fête du 1^{er} Mai.

À l'Arsenal, il participe à toutes les luttes syndicales. Citoyen très engagé avec des valeurs de gauche, il s'implique activement dans la vie de la commune, en particulier pour le développement de la vie associative dans le domaine du sport et de la culture. Il devient même conseiller municipal en 1995.

D'une grande gentillesse et toujours prêt à rendre service, Jean-Pierre avait de nombreux amis car il ne cherchait pas à imposer ses idées. Lui qui aimait tant la vie, la maladie l'a emporté à l'âge de 74 ans. Toutes nos pensées vont à Fabienne, son épouse qui l'a soutenu jusqu'à la fin. Nous lui adressons nos condoléances ainsi qu'à toute sa famille.

Liliane Plantive



Groupe Donnons du Relief à La Montagne

La période de réserve électorale a débuté depuis le 1^{er} septembre. À ce titre, 6 mois avant les élections municipales, la réglementation impose aux collectivités de respecter une stricte neutralité. Ce temps de réserve est une garantie d'équité entre toutes et tous, et évite tout risque de confusion entre l'information municipale et le débat électoral. C'est pourquoi notre groupe a choisi de ne pas utiliser cet espace d'expression durant la période de réserve électorale. Merci de votre compréhension. ■

**Les élus du groupe
Donnons Du Relief À la Montagne**



Groupe Environnement et Solidarités pour La Montagne

L'Avenir de notre Commune : bâtir un programme municipal porté par une liste Sans Étiquette. Alors que certains souhaitent le chaos et le sabotage, avec le support de partis politiques professionnels du bazar, nous voulons réaffirmer que rien de bon ne peut en naître, sauf l'aggravation de la situation sociale et économique actuelle, déjà difficile. Nous supporterons toujours les forces de l'ordre. Quelle que soit la colère qui peut habiter certains au regard de la situation sociale et du comportement de biens des hommes politiques, de tous bords, la violence ne sera jamais une réponse. Seul le vote reste utile. Localement, il est grand temps de donner un **nouvel élan à La Montagne** afin de mettre en place une **nouvelle politique** :

- 1/ De gros investissements qui ne consistent surtout **pas à fermer une école**, comme le fait DRALM, mais au contraire **à attirer de jeunes couples** avec des enfants en bas âge.
- 2/ De liaisons **rapides** avec Nantes, et non de couper les routes ...
- 3/ De **sécurité civile** en support aux urgences que traitent nos pompiers, mais aussi pour répondre aux nouveaux événements météorologiques (inondations, vagues de chaleur, ...).
- 4/ De sécurité et **tranquillité publique** en lien étroit avec la gendarmerie et ses préconisations pour notre commune.
- 5/ De **solidarité pour les Montagnards** ayant besoin d'une aide lors d'un mauvais passage. Sans accepter l'accueil de populations s'il y a préjudice pour les Montagnards.
- 6/ De **soutien à nos associations**, poumons de notre commune.
- 7/ D'**écoute de la population** montagnarde.
- 8/ Etc...

Alors si vous partagez ces valeurs avec nous, **venez nous aider et construire ce programme**, discutez-en avec vos voisins. Vous pouvez nous écrire pour cela à cette adresse mël. ■

Yves ARMAND
Pour le Groupe Environnement
& Solidarités
esplamontagne@gmail.com



Groupe La Montagne pour Tous

Bonjour à toutes et tous, après ce bel été qui nous a largement permis de nous charger en vitamine D, voici l'heure de la rentrée. Toujours un moment fort pour chacun, c'est le temps des reprises d'activités tant au niveau personnel que politique. Et cela s'annonce particulièrement dense ! L'avenir de notre pays redevient incertain, et la colère sociale gronde ! Notre Gouvernement sourd aux demandes des acteurs sociaux, souhaite exiger un effort financier, et la perte d'acquis sociaux aux catégories sociales les plus modestes, sans jamais remettre en question ses propres acquis, ni exiger des grandes fortunes un effort de solidarité nationale. Au contraire, ils ont bénéficié de nouveaux avantages fiscaux en début de mandat, diminuant ainsi les recettes de l'État. Vrais risques financiers pour la France, ou manipulation de nos pensées, cela reste une bonne question... En tout cas, restons solidaires, et essayons de prendre du recul sur des médias souvent négatifs qui ont tendance à conditionner nos esprits à force de répétitions. Chez nous, la rentrée se fait en travaux à Marcel Gouzil, souhaitons que les enfants et les personnels de l'établissement n'en souffrent pas trop, restons vigilants. La nouvelle déchèterie, projet entamé dans le précédent mandat, sera inaugurée le 30 septembre, et nous facilitera la vie ! Enfin, nous constatons comme vous que les « Thuyas » n'ont pas la cote sur La Montagne, après la disparition de ceux de l'allée du Château d'Aulx sur décision de l'équipe municipale, on a, fin août, vu la disparition de ceux de la Belle Étoile, et du chemin de la Bastille (zone naturelle du PLUM) sur un terrain privé. Nous souhaitons que des compensations à la même échelle soient rapidement engagées. On nous répond que ces arbres n'ont pas d'intérêts « écologiques », ils sont quand même interdits d'élagage entre le 15 mars et le 15 août pour cause de nidifications, et ils absorbent quand même leur large part de CO₂. ■

**Catherine, Julien et Thierry pour le
groupe « La Montagne Pour Tous »**

OCTOBRE

MERCREDI 8 ET 15 OCTOBRE

MERCREDI 5 NOVEMBRE

Mon projet rénov' ménages avec Soliha

14h. Permanence en mairie

📞 Prise de rendez-vous obligatoire
02 40 44 99 44 ou
contact.loireatlantique@solih.fr

CAFÉ PARENTS

Samedi 11 octobre

Samedi 8 novembre

Samedi 6 décembre

Le Chalet, 153 route de Bouguenais

📞 Service.enfance@ville-lamontagne.fr
ou 02 40 65 95 31



SAMEDI 11 OCTOBRE

Atelier détente, relaxation et méditation

10h30-12h30. Salle Aristide Briand

📞 Oz Énergies Zen, Isabelle
au 06 79 83 04 52

DU 11 OCTOBRE

AU 24 OCTOBRE

Bibliothèque en fête

Voir p.18

JEUDI 16 OCTOBRE

Collecte de sang

Piano'cktail à Bouguenais

📞 Sur RDV dondesang.efs.sante.fr



CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 16 octobre

Jeudi 11 décembre

20h, salle du Conseil de l'Hôtel de Ville



VENDREDI 17 OCTOBRE

Conférence : les principes de base pour débuter un potager

20h. Salle du Transfo

📞 jardiner.aunautre44620@gmail.com



POTINS NUMÉRIQUES

Samedi 18 octobre

Samedi 8 novembre

Samedi 20 décembre

10h-12h. Salle Olympe de Gouges. Ouvert à tous à partir de 10 ans

📞 02 40 65 66 24 ou
mediatheque@ville-lamontagne.fr (https://potinsnumeriques.fr/)

SAMEDI 18 OCTOBRE

Les 10 ans du CARLAM

À partir de 16h. Salle

Georges Brassens

📞 carlam44620@laposte.net

SAMEDI 25 OCTOBRE MATIN

Heptathlon du cinquantenaire de l'ASCLM

Venez tester les activités des huit sections de l'A.S.C.L.M. : chant, billard, dessin, tennis de table, handball, scrabble, gym d'entretien, Munz Floor

📞 Michel LELIÈVRE au
06 11 72 19 08 ou asc.
lamontagne.billard@sfr.fr

NOVEMBRE

DIMANCHE 2 NOVEMBRE

Vide-greniers

Spécial puériculture (jeux, accessoires, vêtements)

9h-18h. Salle Georges Brassens

📞 asso.lespetitescanailles44620@gmail.com ou 06 86 84 33 60

COMITÉS CONSULTATIFS

Lundi 3 novembre

Éducation, Citoyenneté, Solidarités

Mardi 4 novembre

Vie Associative, Cultures, Communication et Sport

Jeudi 6 novembre

Cadre de Vie

Lundi 10 novembre

Ressources et affaires générales

18h30 Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville



MARDI 4 NOVEMBRE

Soirée débat sur les 80 ans de la sécurité sociale, par la CSF

19h-22h. Le Chalet

📞 lacsfilmsjb@gmail.com

SAMEDI 8 NOVEMBRE

Dimanche 16 novembre

Formation secourisme PSC

8h30-18h, le Chalet

📞 06 14 11 07 79 ou sud-estuaire@cd44.croixblanche.org

SAMEDI 15 NOVEMBRE

Braderie solidaire du Secours Populaire

9h-16h. 2 rue

Jules Verne

📞 la.montagne@spf44.org



Arbre des naissances

11h, le Chalet

Invitation des familles avec enfants nés en 2024

📞 02 40 65 95 51 ou
citoyennete@ville-lamontagne.fr

L'association AVEC

fête ses 20 ans

15h. Cinéma Le Montagnard

Film « Être et Avoir » suivi

d'un échange festif.

📞 jacques.personnic@gmail.com

DU SAMEDI 15 AU SAMEDI

29 NOVEMBRE

La Quinzaine zen

Voir p.20

SAMEDI 22 NOVEMBRE

Boum Fluo organisée par Les Écoliers de La Montagne

17h-20h. Salle Georges Brassens

Réservé aux enfants de 3 à 11 ans

📞 lesecoliersdelamontagne@outlook.fr

SAMEDI 22 NOVEMBRE

Atelier détente, relaxation et méditation

10h30-12h30. Salle Aristide Briand

📞 Oz Énergies Zen, Isabelle
au 06 79 83 04 52

Retrouvez toute l'actualité des manifestations sur www.ville-lamontagne.fr

DÉCEMBRE

SAMEDI 6 DÉCEMBRE

Montagne 2000

📞 montagnepassa@gmail.com



MERCREDI 10 DÉCEMBRE

Contes racontés par l'association AILE

10h30. Médiathèque

📞 02 40 65 66 24 ou à
mediatheque@ville-lamontagne.fr

Spectacle de Noël

Voir p.20

Concert Les Bouskidous

Viens faire le bal

15h - Salle Georges Brassens

📞 Gratuit

JEUDI 11 DÉCEMBRE

Collecte de sang

Piano'cktail. À Bouguenais

📞 Sur RDV dondesang.efs.sante.fr



JANVIER 2026

SAMEDI 17 JANVIER

Cérémonie des Vœux

10h30. Salle Georges Brassens

MERCREDI 21 JANVIER

Goûter des anciens

14h30. Salle Brassens

Gratuit et ouvert aux personnes

âgées de 70 ans et plus

📞 ccas@ville-lamontagne.fr



Pour être informé de l'actualité des manifestations, **inscrivez-vous à la newsletter sur www.ville-lamontagne.fr**

ÉTAT CIVIL

ILS SONT ARRIVÉS

PARMI NOUS :

Ana BACHELIER SANCHEZ
Jannah HEDDAR AHRABI
Lénaya GARNIER AILLERIE
Agathe ROBERT
Malo COLLÉTER
Iris FRANÇOIS
Côme MARTIN
Lény BARDIN BRIAND
Noémie GIRAUDET
Azénor BATARD

ILS SE SONT MARIÉS :

Antoine LABADENS et Marie PELCÉ
Philippe BROHET
et Gaëlle GUEFFIER
Mickaël MICHAUD
et Stéphanie AUDEBERT
Mehdi LARGOUËT
et Clément LOIRAT
Yannick CONTOUX
et Bernadette MEZEGUER

ILS NOUS ONT QUITTÉS :

Yvette FABRE née PADIOLEAU
Thérèse CHAUVET née RICHARD
Lohan BRUNEAU
Daniel SAUVAGET

Colette COINDET née TOURNEUX
Jean-Claude BODINEAU
Liliane BERTREUX
Brigitte MBIE EMANE née OVA EDOU
Johanna PIRARD
Eugène GUILLEAU
Daniel MARTIN
Geneviève GUILBAUD née BONNIER
Michelle CHAMBRIN née DEVIN
Marie GUINÉE née RIBERA
Olivier GUERIN
Jean-Pierre TÊTE
Michel PERRONNO
Roger BOURREAU
Marie DURAND née VRIGNAUD
Philippe GABORIAU
Jean-Michel POUVREAU